Résumé des produits

Nom du produit	Tarification	Avenants	Période de paiement des primes	Âge à l'établissement	Capital minimum	Frais de police annuels	Escompte plusieurs assurés	Prime garantie ³	Valeur de rachat	Proposition
Produits temporaires (renouvelables et transformables)										
Temp. 10 ans ¹	Standard Privilégiée	ATE/GDA GEP/T10	10 ans renouv. jusqu'à 85 ans	18 à 75 ans APPA	100 000 \$ 250 000 \$	50\$	S/O S/O	Oui Oui	Non Non	Vie/MG
Temp. 20 ans ¹	Standard Privilégiée	ATE/GDA/GEP T10/T20	20 ans renouv. jusqu'à 85 ans	18 à 65 ans APPA	100 000 \$ 250 000 \$	50\$	S/O S/O	Oui Oui	Non Non	Vie/MG
Temp. 30 ans ¹	Standard Privilégiée	ATE/GDA/GEP T10/T20/T30	30 ans renouv. jusqu'à 85 ans	18 à 55 ans APPA	50 000 \$ 250 000 \$	50\$	S/O S/O	Oui Oui	Non Non	Vie/MG
Terme facile ¹	Simplifiée	S/O	10 ans renouv. jusqu'à 75 ans	18 à 65 ans ADA	Min. 25 000 \$ Max 250 000 \$	35 \$	S/O	Non	Non	Terme facile
Assurances pour maladies graves										
Soins à Vie ¹	Standard	RDP/GEP MG enfant	T10 et T75	18 à 65 ans APPA	Min. 25 000 \$ Max 2 000 000 \$	75 \$	25 \$	Oui	Non	Vie/MG
Sécurité santé Plus¹	Simplifiée	RDP/GEP INDEXATION	10 ans renouv. jusqu'à 75 ans	20 à 55 ans APPA	Min. 10 000 \$ Max 100 000 \$	0\$	S/O	Non	Non	Sécurité santé Plus

¹ Tarifié par Foresters, compagnie d'assurance vie.

AAG - Avenant d'assurabilité garantie ADA - Âge au dernier anniversaire - Avenant d'exonération des primes AEPDP - Avenant d'exonération de prime en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire **AEPP** - Avenant d'exonération des primes du proposant

- Âge au plus proche anniversaire

ARL - Assurance réduite libérée **ATE** - Assurance temporaire d'enfants - Garantie de décès accidentel

- Garantie d'exonération des primes MG d'enfant - Assurance Soins à Vie pour enfants

- Avenant d'option de souscription

supplémentaire - Remboursement des primes

- Avenant temporaire 10 ans

- Avenant temporaire 20 ans T30

RDP

T10

- Avenant temporaire 30 ans



² Tarifié par L'Ordre Indépendant des Forestiers.

³ Le montant de la prime peut changer si l'avenant annexé prend fin, est ajouté après la date d'émission ou si la prime pour un avenant annexé change.

⁴ Couverture de base garantie.

⁵ De 76 à 85 ans offert uniquement avec exemple d'offre spécifique.

⁶ Montant d'assurance de base.

⁷ Montant d'assurance de base si l'option d'affectation des participations est celle de l'assurance valorisée.

⁸ Montant d'assurance de base si un avenant d'assurance temporaire est ajouté.

⁹ Option d'assurance valorisée offerte jusqu'à l'âge de 70 ans.

Résumé des produits

Nom du produit	Tarification	Avenants	Période de paiement des primes	Âge à l'établissement	Capital minimum	Frais de police annuels	Escompte plusieurs assurés	Prime garantie ³	Valeur de rachat	Proposition
Produits permanents										
Avantage Plus²	Standard	T10/T20/T30 GDA/OSS/AAG ATE/AEPP/AEP	10 et 20 paiements	0 à 75 ans APPA ⁹	10 000 \$ ⁶ 15 000 \$ ⁷ 15 000 \$ ⁸	50 \$	S/O	Oui	Oui ⁴	Vie/MG
			Jusqu'à 100 ans	0 à 85 ans APPA ⁵						
	Standard	T10/T20/T30 GDA/ATE/GEP	20 paiements	18 à 65 ans APPA	50 000 \$ 250 000 \$	50 \$	S/O	Oui	Oui	Vie/MG
	Privilégiée		Jusqu'à 100 ans	18 à 80 ans APPA						
Vie entière sans participation simplifiée ¹	Simplifiée	GDA/ATE/GEP	Jusqu'à 100 ans	18 à 70 ans APPA	10 000 \$	50 \$	S/O	Oui	Oui	Vie entière sans participation simplifiée
Vie entière sans participation pour enfants¹	Simplifiée	AEPDP	20 paiements	0 à 17 ans APPA	10 000 \$	50 \$	S/O	Oui	Oui	Vie entière sans participation pour enfants
Rente plus différée										
Rente Plus²	Aucune	S/O	S/O	Non enrg. 0 à 90 Enrg. 16 à 68	Min. 50 \$ CIQ et 1 000 \$ CIG	0\$	S/O	S/O	Oui	Rente Plus
CELI ²				Min. 18						CELI

¹ Tarifié par Foresters, compagnie d'assurance vie.



/ (= 1 1	, we have a exerteration acopinities a
	proposant
APPA	- Âge au plus proche anniversaire
ARL	- Assurance réduite libérée

⁻ Assurance réduite libérée - Assurance temporaire d'enfants

- Garantie de décès accidentel

- Garantie d'exonération des primes

MG d'enfant - Assurance Soins à Vie pour enfants - Avenant d'option de souscription

supplémentaire

RDP - Remboursement des primes - Avenant temporaire 10 ans T10

T20 - Avenant temporaire 20 ans

- Avenant temporaire 30 ans



ATE

T30

² Tarifié par L'Ordre Indépendant des Forestiers.

³ Le montant de la prime peut changer si l'avenant annexé prend fin, est ajouté après la date d'émission ou si la prime pour un avenant annexé change.

⁴ Couverture de base garantie.

⁵ De 76 à 85 ans offert uniquement avec exemple d'offre spécifique.

⁶ Montant d'assurance de base.

⁷ Montant d'assurance de base si l'option d'affectation des participations est celle de l'assurance valorisée.

⁸ Montant d'assurance de base si un avenant d'assurance temporaire est ajouté.

⁹ Option d'assurance valorisée offerte jusqu'à l'âge de 70 ans.